

## Mais qui concevait ? inventait...

par Joseph Flores

**Q**UESTION un peu énigmatique, mais qui me semble d'importance, pour tenter de reconstituer l'histoire. D'autre part, c'est un complément à celle posée dans un article intitulé « La Leroy n° 2910 et la Breguet n° 9 ou Affaire d'ébauches » présenté dans la revue n° 49, page 113, dans lequel je posais la question « MAIS QUI FAISAIT QUOI ? »

Cette question ne se pose vraiment que pour les pièces réalisées au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir avant 1780, en fait juste avant l'industrialisation, et elle me permet de répondre à une remarque qui m'est souvent faite : *Pour attribuer les montres automatiques à rotor à Sarton, il faudrait en trouver signées de lui...* Cet article prouve que même si on en trouvait, ça ne prouverait pas qu'il en serait l'inventeur, alors qu'un document comme celui de l'Académie ne peut être contesté.

Voici un simple exemple : Fig. 1 en haut, le mouvement qui fut attribué à Perrelet par A Chapis en 1952 et en bas un mouvement identique que j'ai retrouvé en Hollande mais signé Berthoud.

Chapis l'aurait-il attribué à Perrelet, s'il l'avait eu en mains avant l'autre ? Évidemment non.

L'attribution d'une montre est faite très souvent à partir du nom que l'on trouve sur la platine supérieure, cela paraît logique. Certainement plus que le nom qui se trouve sur le cadran, qui pourrait être celui du vendeur, alors que celui sur la platine serait logiquement plus celui du constructeur, bien qu'il est très rare au XVIII<sup>e</sup>, de trouver un nom différent sur l'un et sur l'autre. Ce fait facilite grandement l'attribution, que l'on a tendance à faire : ce signataire est le vendeur, le constructeur, et il en découle qu'il est aussi le concepteur, c'est-à-dire « l'inventeur » de la montre en question, je parle surtout des pièces de conception particulière.

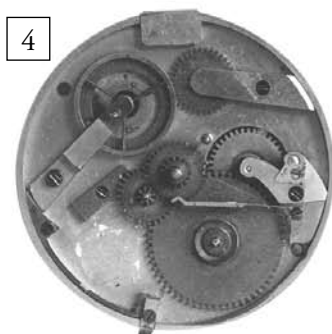
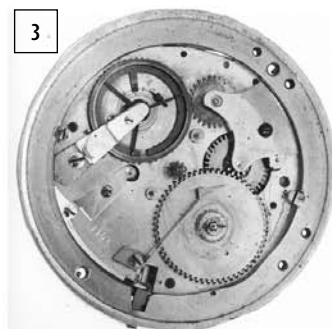
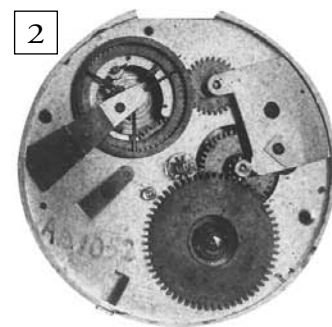
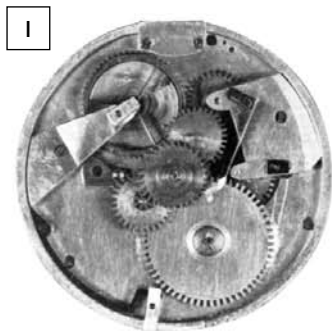
Voici d'autres exemples



### Histoire

▼ Fig. 1 : Deux automatiques parfaitement identiques d'ébauche





▲ Fig. 2 : Quatre ébauches identiques

Je rappelle ici le cas de l'automatique Breguet n° 9, mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Cette pièce (1 sur fig. 2) est présentée par A. Chapuis, page 70 de son livre «La montre automatique ancienne». Voici ce qu'il dit page 69 :

«*M. Georges Brown (qui dirigea la Maison Breguet) possède le mouvement d'une montre perpétuelle de Breguet portant le n° 9; il a eu la complaisance de nous le soumettre. Au point de vue technique, cette pièce présente un grand intérêt.*

Puis plus loin : «*Nous constatons déjà une grosse amélioration dans la **construction** de cette montre...*».

Que veulent dire ces phrases sous la plume de Chapuis ? Le terme « *construction* » est bien utilisé et ne veut-il pas dire « *conception* », donc « *invention* » ? De toutes façons, à aucun moment l'auteur n'imagine que Breguet aurait pu acheter l'ébauche, et qu'il n'aurait fait que terminer et vendre cette montre...

D'ailleurs page 171 de ce même ouvrage, fig 94 et 95 une pièce signée sur la masse Cabrier London n° 2469 (2 sur fig. 2) et Chapuis dit : «*Autour de 1780 à 1810 plusieurs maîtres de ce nom sont signalés à Londres et nous ne savons de quel atelier est sortie cette pièce...*».

Et encore avec les fig 90 et 91, une pièce signée Leroy à Paris n° 2910 (3 sur fig. 2).

Et j'en ajoute une quatrième signée Castanier à Genève (4 sur fig. 2) dont vous constatez aussi la similitude avec les autres.

À l'évidence, toutes ces pièces ont une ébauche identique, les plantages l'indiquent sans l'ombre d'un doute, et donc il n'y a qu'un seul concepteur, l'inventeur... et non quatre comme les textes semblent l'indiquer

Il y a le termineur et le vendeur d'une part, celui qui a apposé son nom, mais en amont ? Il y a le concepteur, qui a inventé le calibre; qui peut être aussi le blanchier : celui à réalisé l'ébauche. De toutes façons il ne peut y avoir qu'un inventeur du calibre, ça peut être un des quatre, mais pas les quatre.

On peut imaginer, mais on ne fait que ça, qu'il pourrait y avoir pour chaque pièce de construction particulière retrouvée, soit trois intervenants, soit deux, soit un seul... mais pour savoir qui a fait quoi, seul un document officiel peut départager la question.

## ■ Un autre cas,

Il s'agirait cette fois de savoir qui est à l'origine des automatiques, dont les échappements sont à roue de rencontre, mais qui ne comportent pas de fusée, celle-ci étant remplacée par 2 barillets en série, ce qui fait donc de ces montres des cas tout à fait particulier et vraiment intéressant. Revenons sur les faits.

Toujours Alfred Chapuis (c'est sans aucun doute un des plus grands historiens de l'horlogerie du XX<sup>e</sup> siècle) présente page 67 de son livre sur les automatiques une pièce signée Breguet à Paris (collection musée horlogerie de Genève). Ayant la possibilité d'aller à Genève, j'obtins de la conservatrice, l'autorisation de voir cette pièce. En voici 3 vues, chacune de ses faces et son rouage (fig.3, 3a, 3b)

Puis après quelques temps, Le conservateur du Musée de Cluses de l'époque, M. Chapeau me contacta, pour me dire que dans la collection du musée, se trouvait un mouvement identique.

En présentant 3 vues identiques (fig.4, 4a, 4b) de cette pièce du musée de Cluses, il est aisé de constater la similitude parfaite entre ces réalisations pourtant signées différemment

Alors qu'aurait dit Alfred Chapuis s'il avait eu ce second mouvement avant l'autre ? aurait-il écrit ceci : « Voici un mouvement signé « Breguet » d'une conception bien différente de ce qu'il fabriqua par la suite et qui dut faire partie de ses premiers essais... il possède un échappement à roue de rencontre »... D'autre part Sir David Salomon dit à propos des montres perpétuelles de Breguet, qu'elles avaient deux ressort moteurs... c'est le cas de ce mouvement... »

Alors qu'aurait dit Alfred Chapuis s'il avait eu ce second mouvement avant l'autre ? aurait-il écrit ceci : « Voici un mouvement signé « Breguet » d'une conception bien différente de ce qu'il fabriqua par la suite et qui dut faire partie de ses premiers essais... il possède un échappement à roue de rencontre »... D'autre part Sir David Salomon dit à propos des montres perpétuelles de Breguet, qu'elles avaient deux ressort moteurs... c'est le cas de ce mouvement... »

Alors, comme tout ça se retrouve aussi sur la pièce signée Papillon, que cette pièce est donc d'ébauche parfaitement identique, une superposition des mouvements le prouve, qui pourra dire qui est à l'origine de cette ébauche ? Breguet ? Papillon ? ou un troisième...

À l'évidence, seul un document descriptif.

▼ Fig. 3, 3a, 3b :  
En haut trois vues  
du mouvement signé  
Breguet à Paris



▲ Fig. 4, 4a, 4b :  
En bas trois vues du  
mouvement signée  
Papillon à Paris n°  
2910

## ■ Un autre cas, encore plus énigmatique



▲ Fig. 5 : N° 31 de Chronométraphilia

Après ces rappels donnés à titre d'exemple, et sur lesquels celui qui le souhaite peut faire des commentaires, voici un nouveau cas, peut-être encore plus étonnant.

Consultant, comme je le fais souvent, sachant que l'on est jamais à l'abri d'une surprise, une ancienne revue de nos amis de Chronométraphilia, n° 31, hiver 1991, (fig. 5), je redécouvre un article du regretté M. Jean-Pierre Matthey-Claudet, décédé en 1999, et dont les anciens se souviennent de ses articles sur les capucines, qu'il fit pour notre revue. Nous avons une pensée pour lui.

L'article qu'il signe ici est autre chose, il est intitulé « *Un précurseur de la montre à seconde au centre* ».

Pour construire son article, M. Matthey-Claudet présente un mouvement, sans boîte ni cadran, mais qui, pour un horloger averti comme il l'était, est à seconde centrale, c'est-à-dire l'aiguille des secondes positionnée au centre.

Ce mouvement est signé Sechting à Breslau, entre parenthèses il ajoute « *actuellement Wrocław en basse Silésie, Pologne* ».



▲ Fig. 6 : Horloge dans le «Museum Uniwersytetu Jagiellonskiego»

Avant de voir ce mouvement, et ce que j'y trouve intéressant, je cherchais des renseignements sur cet horloger auprès du Musée de Furwengen qui, fort aimablement me répondit qu'il était né en 1749 et qu'il décéda en 1814 à Breslau, Son prénom était Johann Gottfried avec ce complément :

« *Il y a à Breslau en Pologne une horloge dans le «Museum Uniwersytetu Jagiellonskiego» qui est signée « Sechting Breslau ». Cette horloge est publiée dans le catalogue de l'exposition «Philipp Matthäus Hahn», Stuttgart 1989, tome 2, p. 438.*

Le Musée de Furwengen possède une pièce pratiquement identique, mais non signée, (fig. 6) horloge décrite

dans : le livre de Ludwig Oechslin, « *Astronomische Uhren und Welt-Modelle der Priestermechaniker im 18. Jahrhundert.* », Neuchâtel 1996, tome 2, partie 8-9 ».



## ■ Ici, comparaison donne raison

Maintenant pour savoir ce que je trouve intéressant qui justifie une nouvelle présentation, il suffit de regarder les 2 mouvements fig. 7 et, la similitude de construction.



L'orientation du coq, comme des petits ponts adjacents se superposeraient parfaitement. La contre-pivot du balancier, tout comme la queue de raquetterie dirigée vers une graduation gravée sur les platines se trouvent exactement au même endroit.

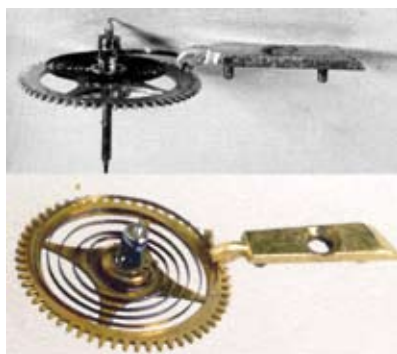
Pourtant ces deux mouvements sont signés par des horlogers relativement éloignés puisque l'un se trouvait en Pologne et l'autre, signé Chailly en France, très certainement à Lille. Cette pièce est présentée dans la revue numéro 56, 2<sup>e</sup> semestre 2004.

Bien évidemment le texte de M. Matthey-Claudet ne laisse aucun doute sur le concepteur de cette disposition, pas plus que je n'avais de doute sur la conception que j'ai présentée dans le numéro indiqué, qui ne pouvait appartenir, j'en étais convaincu, qu'à Chailly.

Trouver qu'il existe deux pièces (au moins) identiques, doit nous faire nous interroger encore une fois sur : Qui à fait quoi ? et encore une fois être obligé de rester dans l'expectative. Pour le moins une chose se confirme ici : la signature sur un mouvement n'indique que le termineur, peut-être le vendeur, peut-être aussi le concepteur/inventeur, mais surtout pour ce dernier point il n'y a qu'un document qui puisse le confirmer.

Des autres vues de ces 2 mouvements confirment les choses.

▲ Fig. 7 :  
Comparatif des  
mouvements côté coq

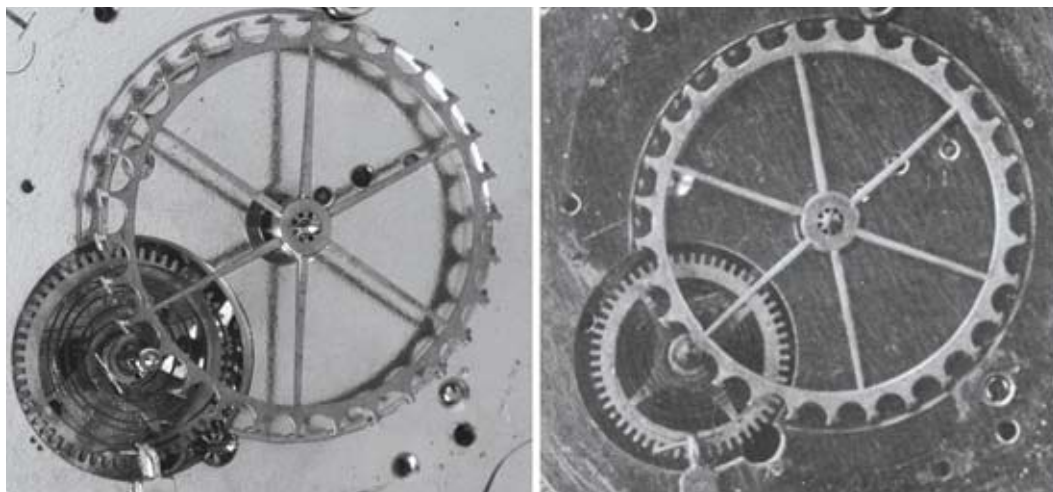


▲ Fig. 8 :  
Mobiles de pirouette

Déjà un détail avec la fig. 8 qui présente les mobiles de pirouette, sur lesquels sont monté les spiraux. Même si les photos n'ont pas été prises sous le même angle, les doute n'est pas permis. Ce détail prouve de plus que nous ne sommes pas sur une construction classique, et ce genre de pièce à pirouette, battant la seconde certainement largement bien avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne court par les vitrines d'antiquaires, pas plus que les musées.

Puis fig. 9 autre détail avec la disposition de la très grande roue d'échappement à cylindre au centre du mouvement et qui travaille avec le cylindre ajusté sur le

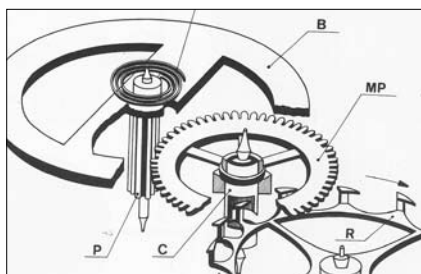
mobile de pirouette.



▲ Fig. 9 : Comparatif  
des roues de cylindre

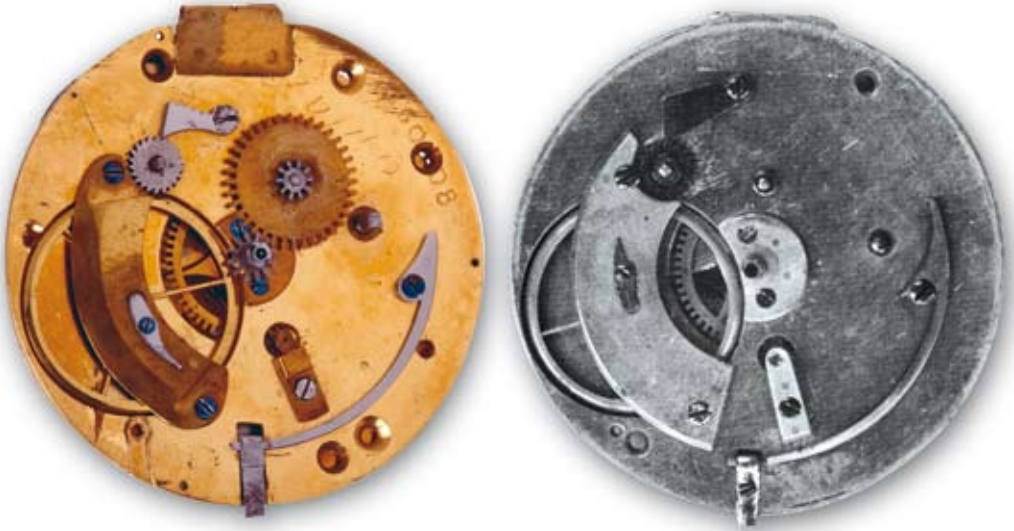
Rappelons que le dispositif à pirouette est du à Huygens en 1658. Un article vous a été présenté dans la revue n° 3 et il faut juste dire ici qu'il consiste à intercaler une roue entre la roue d'échappement et le balancier. Cette roue portant la pièce d'échappement, ici le cylindre alors que le balancier porte un pignon qui engrène avec la roue de pirouette. Le spiral est indifféremment placé sur le balancier ou sur le mobile de pirouette. Le croquis fig. 10 présente une telle disposition. Cette disposition permet d'augmenter très largement l'amplitude du balancier et comme ici de lui faire battre la seconde.

▼ Fig. 10 : Croquis  
d'un dispositif à  
pirouette



Mais pour revenir à la similitude de ces 2 mouvements la présentation des 2 mouvements sur la fig. 11 devrait convaincre ceux qui demeurent septiques... Ici, avec des angles de prise de vue un peu différents, on peut

constater sur ces vues de chacune des cadratures qu'il ne peut y avoir de doute : la base l'ébauche est totalement identique, voire même ici que les différences de terminaison sont particulièrement minimales. Pourtant, ces 2 pièces, portent des signatures d'horlogers travaillant bien loin l'un de l'autre... Alors qui est l'inventeur, le concepteur de ce calibre ?



## ■ Conclusion

Déjà avec son titre, il est clair que M. Matthey-Claudet pensait que cette disposition était due au signataire, c'est-à-dire Sechting à Breslau (Basse Silésie, Pologne). J'étais persuadé pour ma part que la pièce Chailly à Lille, lui revenait.

Cette comparaison prouve que, soit il s'agit d'un des deux qui a vendu une ébauche à l'autre, soit que c'est un troisième larron qui a vendu à ces deux là. Quoiqu'il en soit il est actuellement impossible de dire qui est le concepteur de ce calibre assez caractéristique, ce qui est également le cas des 4 automatiques présentées [page 124](#). Par contre, et sur la base du document de l'Académie les automatiques à rotor de la page 123, sont construites sur ce que H. Sarton a déposé

Conclusion de M. Matthey-Claudet, sans rapport avec le but de cet article : *résultat évidemment bien illusoire quant à la régularité de marche, avec une grande roue d'échappement à repos frottant actionnant un balancier par mobile interposé, annulant presque toute la force arrivant en bout de course. Un balancier moribond, ne vivant qu'à 60 pulsations à la minute, un record vers le bas sans doute et tout cela sans aucune pierre. Un travail de recherche tout de même qui nous montre encore une fois que le chemin menant à la simplicité est souvent bien tortueux.*

▲ Fig. 11 :  
Chacun des mouvements  
vu côté cadrature